

GUIDE DU PARTENARIAT COMMUNAUTAIRE EN ÉDUCATION

DE LA COMMUNAUTÉ FRANCO-YUKONNAISE

École, famille, communauté :
un apprentissage à vie!



TABLE DES MATIÈRES

TERMINOLOGIE	3
PORTRAIT DU PCÉ À CE JOUR	4
PRÉAMBULE ET COMPOSITION DU PCÉ	5
LA MISSION, LA VISION ET LE MANDAT	6
RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PARTENAIRES	6
LES PARTENAIRES DU PCÉ.....	7
POUR NOUS JOINDRE	8
BIBLIOGRAPHIE SUGGÉRÉE	9
ANNEXE 1 : HISTORIQUE DU DOSSIER DE L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS AU YUKON ..	10
ANNEXE 2 : PRÉSENTATION DES PARTENAIRES	19
ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS AU PCÉ.....	22
ANNEXE 4 : LISTE NON EXHAUSTIVE DES RÉSEAUX DES PARTENAIRES EN ÉDUCATION	23

TERMINOLOGIE

Partenariat communautaire en éducation (PCÉ)

Le PCÉ constitue une table de concertation qui émet des recommandations et développe des projets communs dans le but de favoriser l'apprentissage à vie dans la communauté. Il est un lieu de réflexion et d'échanges où les directions des organismes de la communauté francophone travaillent ensemble vers un but commun.

Partenariat communautaire

Travail de concertation entre des organismes, des individus et toute autre entité qui choisissent de mener à bien un projet ou une activité en coordonnant leurs compétences et leurs ressources pour atteindre un but commun.¹

Éducation

Comprend les services d'éducation en petite enfance, à l'école, la formation aux adultes et le développement professionnel.

Famille bilingue

Union de deux individus de langues premières et de cultures différentes.²

Petite enfance

La petite enfance correspond à la période qui va de la naissance à l'âge de 8 ans.³

Parent

Parent ou tuteur ayant légalement la garde d'un enfant.

Communauté franco-yukonnaise (ou communauté dans ce texte)

Communauté francophone du Yukon, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui font le choix de vivre en français et de participer à la francophonie yukonnaise ainsi que les organismes qui les desservent et les représentent.

Construction identitaire

La construction identitaire est un processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et l'environnement naturel où elle évolue.⁴

¹ Association franco-yukonnaise, 2010. *Plan de développement global de la communauté francophone du Yukon 2010-2015*, p.2.

² *Idem*.

³ UNESCO, <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/strengthening-education-systems/early-childhood/>

⁴ Association canadienne d'éducation de langue française, 2006. *Cadre d'orientation en construction identitaire*, p.12.

PORTRAIT DU PCÉ À CE JOUR

En janvier 1998, le Partenariat communautaire en éducation (PCÉ) voit le jour suite à des compressions budgétaires des gouvernements fédéral et territorial qui incitent les intervenants communautaires à se rassembler pour favoriser la concertation des ressources dans le domaine de l'éducation en français (voir annexe 1 : historique du dossier de l'éducation en français au Yukon).

Le PCÉ regroupe tous les organismes communautaires qui œuvrent dans le domaine de l'éducation et ils sont représentés par leur direction (voir annexe 2 : présentation des partenaires et annexe 3 : liste des participants au PCÉ).

Le PCÉ constitue une table de concertation qui émet des recommandations et appuie la création de services. Les réunions favorisent la réflexion et les échanges. Le PCÉ ne livre pas de services, cependant les membres peuvent mettre en œuvre des stratégies, projets et recommandations qui y sont identifiés. Le PCÉ repose sur l'engagement de ses membres et sur la cohérence de leurs interventions en fonction de la mission, de la vision et des énoncés directeurs du regroupement.

Tous les membres s'engagent à participer de façon active aux réunions du PCÉ. Suite aux recommandations communes, les membres partagent l'information auprès des gouvernements et dans leurs réseaux respectifs. Ils appuient les démarches communes de diverses façons. Ils assurent la liaison entre le PCÉ et leur propre organisme.

Chaque partenaire est actif au niveau local, régional, national et international (voir annexe 4 : liste non exhaustive des réseaux des partenaires en éducation).

La Commission scolaire francophone du Yukon coordonne les réunions du PCÉ et offre un service administratif entre autres pour la rédaction des comptes rendus.

Les réunions ont lieu deux fois par année, c'est-à-dire septembre et mai. Des rencontres ponctuelles peuvent être organisées au besoin avec tous les membres ou avec des sous-comités de travail.

PRÉAMBULE ET COMPOSITION DU PCÉ

Préambule

Le PCÉ reconnaît que :

- L'apprentissage à vie est la clé de la continuité linguistique.
- L'éducation est une source de rayonnement de la culture francophone et un point de convergence pour la communauté.
- Le système éducatif doit être inclusif et respecter les différences culturelles.
- La construction identitaire est à la base de toutes les activités éducatives et communautaires.

Composition du PCÉ

Le PCÉ est composé des directions de chaque organisme partenaire ou son remplaçant désigné.

Le PCÉ fait appel à d'autres personnes ressources selon les sujets discutés

LA MISSION, LA VISION ET LE MANDAT

Mission

Le PCÉ est une table de concertation qui répond aux besoins de la communauté franco-yukonnaise en éducation de la petite enfance à l'âge adulte.

Vision

La communauté francophone du Yukon a accès à une éducation de qualité qui répond à ses besoins et contribue à son épanouissement.

Mandat







Le mandat du PCÉ est de :

- Définir les orientations stratégiques et le positionnement de la communauté francophone du Yukon sur les questions d'éducation;
- Faciliter la création de partenariats et de projets;
- Appuyer les partenaires dans leurs initiatives.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PARTENAIRES

- Respecter les mandats des organismes et leur leadership dans leurs domaines d'intervention;
- Produire des savoirs qui répondent aux problématiques du terrain;
- Maximiser l'utilisation des ressources humaines et financières existantes;
- Échanger des idées sur les approches en développement des communautés;
- Assurer une présence aux réunions;
- Travailler ensemble à l'élaboration de projets porteurs pour la communauté d'apprentissage franco-yukonnaise;
- Partager les informations pertinentes aux autres partenaires;
- Arrimer les différents services offerts;
- Agir comme leader en tant que représentant du PCÉ lors de rencontres lorsque mandaté par la table;

LES PARTENAIRES DU PCÉ

Organismes	Logos
<p>La Commission scolaire francophone du Yukon n°23 (CSFY)</p> <p>L'École Émilie-Tremblay (ÉÉT)</p> <p>L'Académie Parhémie (AP)</p>	
<p>L'École Nomade</p>	
<p>La Garderie du petit cheval blanc</p>	
<p>L'Association franco-yukonnaise (AFY)</p> <p>Les services Emploi et formation</p> <p>Le service Arts et culture</p> <p>Jeunesse Franco-Yukon (JeFY)</p>	
<p>Les EssentiElles</p> <p>Mamans, papas et bébés en santé</p>	
<p>Le Partenariat communauté en santé (PCS)</p>	

POUR NOUS JOINDRE

Commission scolaire francophone du Yukon #23

info@csfy.ca

478 Range Road, Suite 3, Whitehorse YT Y1A 3A2

Téléphone : (867) 667-8680

Télécopieur : (867) 393-6946

www.csfy.ca

École Émilie-Tremblay et Académie Parhémie

emilie.tremblay@yesnet.yk.ca

20 promenade Falcon, Whitehorse YT Y1A 6B2

Téléphone: (867) 667-8150

Télécopieur: (867) 393-6360

www.csfy.ca

Garderie du petit cheval blanc

direction@petitchevalblanc.ca

22 promenade Falcon, Whitehorse YT Y1A 6C8

Téléphone : (867) 633-6566

www.petitchevalblanc.ca

Association franco-yukonnaise

afy@afy.yk.ca

302 rue Strickland, Whitehorse YT Y1A 2K1

Téléphone : (867) 668-2663

Télécopieur : (867) 668-3511

www.afy.yk.ca

Les EssentiElles

elles@lesessentielles.ca

302 rue Strickland, Whitehorse YT Y1A 2K1

Téléphone : (867) 668-2636

Télécopieur : (867) 668-3511

www.lesessentielles.org

Partenariat communauté en santé

pcsyukon@francosante.org

302 rue Strickland, Whitehorse YT Y1A 2K1

Téléphone : (867) 668-2663, poste 800

Télécopieur : (867) 668-3511

www.francosante.org

BIBLIOGRAPHIE SUGGÉRÉE

- Bélanger, N., Landry, R., Rocque, J. et Aubut, R., (octobre 2011). *École communautaire citoyenne, un projet rassembleur pour la francophonie canadienne*, document préparé pour la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.
- Violette, M., (juin 2005). *L'école communautaire : un carrefour pour la réussite des jeunes et le développement de la communauté*, rapport de l'équipe de travail sur le développement de l'école communautaire, gouvernement du Québec, Québec.
- Gilbert, A., LeTouzé S. et Thériault J. Y., (décembre 2007). *Apprendre sa communauté : Pour une mission réussie de l'école française en milieu minoritaire, Knowing one's community : For the successful mission of the French Minority School*, CIRCEM, Université d'Ottawa.
- Table nationale en développement de la petite enfance francophone, (2007-2008). *Cadre national de collaboration en développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire au Canada*, Commission nationale des parents francophones.
- Association canadienne de langue française (2006). *Cadre d'orientation en construction identitaire*.
- Langlais, O., (mars 2000). *Revenir aux sources : Document de réflexion et ébauche d'un plan d'action sur le développement du préscolaire en milieu minoritaire*, préparé pour la Commission nationale des parents francophones.
- Guilbert, A., (mai 2003). *La petite enfance: porte d'entrée à l'école de langue française*, CIRCEM, Université d'Ottawa, document préparé pour la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants.

ANNEXE 1 : HISTORIQUE DU DOSSIER DE L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS AU YUKON

- 1969** Adoption de la *Loi sur les langues officielles*.
- 1974** Création de la Division des programmes en français, alors connue sous le nom de «Centre français».
- 1979** Les francophones du Yukon se regroupent en association.
- 1982** Incorporation de l'Association franco-yukonnaise.

L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, enchâssée dans la Constitution du Canada, énonce et protège le droit à l'instruction dans la langue de la minorité.

- 1983** L'AFY reçoit une première subvention de 5 170 \$ du ministère du Patrimoine (alors Secrétariat d'État). Elle crée ses premiers outils de développement communautaire.

Des enseignants et des parents membres de l'AFY demandent l'appui des comités scolaires des huit écoles de Whitehorse afin de mettre sur pied un programme-cadre de français à Whitehorse. Quatre comités répondent favorablement.

Un sondage révèle que 67 élèves sont admissibles à l'instruction en français. L'AFY demande au ministère de l'Éducation d'instaurer le programme-cadre de français.

- 1984** Création du programme d'enseignement en français langue maternelle, appelé le programme-cadre de français, de la 1^{re} à la 6^e année. Trente-quatre enfants fréquentent les deux classes du programme, logées au sous-sol de l'école *Whitehorse Elementary*. Formation d'un comité scolaire composé de trois personnes.

- 1985** Extension du programme-cadre : intégration d'une maternelle à la classe de 1^{re}-2^e années et ajout d'une classe de 7^e-8^e-9^e années. Cette dernière est logée à l'école G.A. Jeckell, devenue *Riverdale High School* avant de disparaître dans le mouvement de la réorganisation des niveaux orchestré par le ministère de l'Éducation.

En octobre, l'Assemblée législative du Yukon adopte le nom École Émilie-Tremblay pour le programme-cadre.

- 1988** Le programme-cadre obtient officiellement son statut d'école à la suite de la remise au ministre de l'Éducation, Piers McDonald, d'une pétition contenant 125 signatures.

Signature de la première entente Canada-Yukon sur les langues et adoption de la *Loi sur les langues* du Yukon.

Création du Bureau des services en français.

Création de la Société des parents francophones du Yukon (SPFY), parrainée par l'AFY, nommée par la suite Bureau des parents franco-yukonnais (BPFY) avant de devenir l'Association des partenaires de l'école française (APÉF), organisme indépendant.

- 1989** Le nombre d'inscriptions à la maternelle de l'École Émilie-Tremblay est suffisant pour créer une classe séparée pour ce niveau.

La Garderie du petit cheval blanc voit le jour. Elle accueille 7 enfants.

En raison de la localisation de l'école en deux lieux et des problèmes engendrés par la cohabitation des clientèles anglophones et francophones, la SPFY étudie les obstacles entravant la mission de l'École Émilie-Tremblay et explore les options possibles pour améliorer la situation dans un document intitulé : « Rapport sur les hypothèses d'avenir de l'École Émilie-Tremblay ». Le rapport recommande sur la base d'un sondage et de deux consultations, l'établissement d'une école française homogène.

La première entente de contribution Yukon-AFY dans le dossier de la mise en œuvre des services en français est signée.

- 1990** L'École Émilie-Tremblay devient une école homogène. L'année scolaire commence dans les locaux préfabriqués de la rue Nisultlin à Riverdale. Le ministre de l'Éducation s'engage à rénover ces locaux vétustes qui ne constituent qu'une solution provisoire pour les francophones.

La *Loi scolaire* du Yukon est abrogée. La nouvelle *Loi sur l'éducation* est adoptée. L'Association franco-yukonnaise participe aux consultations relatives à la nouvelle Loi et à sa réglementation. Elle fait pression pour que l'article 23 soit intégré à la *Loi sur l'éducation*.

La SPFY devient le Bureau de parents franco-yukonnais (BPFY) et représente trois entités : le comité scolaire de l'École Émilie-Tremblay, La Garderie du petit cheval et l'AFY.

- 1991** Des élections ont lieu pour élire des conseillers scolaires francophones. Le comité scolaire de l'École Émilie-Tremblay devient un conseil scolaire.

Des locaux préfabriqués sont ajoutés à l'école pour accueillir le secondaire. L'absence de gymnase crée un problème majeur. Le financement de l'éducation en français demeure inadéquat. Le conseil scolaire commence à revendiquer une nouvelle école.

Une corvée communautaire est organisée par le BPFY pour agrandir la garderie de façon à répondre aux besoins des parents de la communauté. On passe de 14 à 26 places.

Alpha Yukon, le comité pour l'alphabétisation en français au Yukon, voit le jour.

1992 Le ministère du Patrimoine canadien injecte 113 millions de dollars dans la mise en œuvre de la gestion scolaire pour les communautés de langues officielles. Sans consulter les francophones, le ministère de l'Éducation lance le message au ministère du Patrimoine canadien que les francophones du Yukon n'ont aucun besoin en gestion scolaire.

1993 Pour la première fois, l'école francophone offre la 10^e année.

1994 Le conseil scolaire de l'École Émilie-Tremblay participe pour la première fois à une consultation tripartite avec le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de l'Éducation du Yukon au sujet des besoins de la communauté en matière d'éducation.

Les représentants des gouvernements fédéral et territorial s'engagent à participer annuellement à des consultations multipartites avec les intervenants des organismes communautaires franco-yukonnais.

On ajoute la 11^e année aux services de l'École Émilie-Tremblay.

Les gouvernements fédéral et territorial s'engagent à financer la construction d'une nouvelle école pour les francophones. Le ministère du Patrimoine canadien accepte également de financer la construction de nouveaux locaux pour la Garderie du petit cheval blanc.

1995 On ajoute la 12^e année aux services de l'École Émilie-Tremblay.

Le nouvel édifice abritant l'École Émilie-Tremblay ouvre ses portes sur la promenade Falcon en septembre. Construite pour recevoir 250 élèves, l'école francophone en accueille un peu plus de cent.

Les femmes francophones créent leur association, les Essenti*Elles*.

Les jeunes se regroupent et forment le comité Espoir Jeunesse.

Alors qu'on procède à sa construction, la Garderie du petit cheval est rasée par le feu, victime d'un acte criminel.

1996 L'École Émilie-Tremblay décerne son premier diplôme d'études secondaires en juin.

La Commission scolaire francophone du Yukon n^o23 est créée, première et unique commission scolaire à ce jour au Yukon. La première direction générale/secrétaire-trésorier est embauchée.

La première entente de contribution entre le ministère de l'Éducation et la CSFY n^o23 est signée.

L'école prête temporairement des locaux à la Garderie du petit cheval blanc pour lui permettre de maintenir ses services à la communauté franco-yukonnaise.

L'AFY commence à offrir un service régulier en éducation des adultes.

Création du Centre d'accès communautaire à l'AFY.

1997 La nouvelle garderie francophone ouvre ses portes sur la promenade Falcon. Elle accueille 33 enfants, le nombre maximal permis.

L'Association des partenaires de l'école française voit le jour.

1998 Le Partenariat communautaire en éducation (PCÉ) est créé et rassemble les organismes communautaires franco-yukonnais œuvrant dans le domaine de l'éducation.

Publication de « Action Yukon », une étude sur les besoins de formation des adultes francophones qui habitent le Yukon.

1999 Le ministère du Patrimoine canadien injecte 70 millions de dollars supplémentaires dans le domaine des langues officielles. 18 millions sont affectés aux langues officielles dans l'enseignement pour appuyer notamment la mise en œuvre de mesures visant à consolider la gestion scolaire, à améliorer la qualité de l'éducation et à étendre l'accessibilité de l'enseignement postsecondaire pour les francophones.

Le sous-ministre de l'Éducation endosse la création d'un comité paritaire de travail en éducation où l'on aborde les ententes bilatérales en éducation et les besoins de la francophonie yukonnaise dans leur globalité : le préscolaire, le scolaire, le postsecondaire, etc. Quatre représentants du MÉY et quatre représentants de la communauté (CSFY-AFY(2)-APÉF) y siègent.

Les membres du PCÉ suggèrent que le comité de négociation de la CSFY soit composé de gens de la CSFY, de l'AFY et de l'APÉF pour présenter une image plus globale des besoins en éducation en vue de l'entente MÉY-CSFY. Le MÉY se montre réticent à la suggestion. La CSFY décline la suggestion, mais s'engage à consulter les membres du PCÉ.

Le ministère de l'Éducation entreprend le processus de révision de la *Loi sur l'éducation*.

Le nombre d'inscriptions à l'École Émilie-Tremblay est de 110.

- 2000** Signature de la première entente bilatérale en éducation qui donnera naissance au programme d'animation culturelle à l'École Émilie-Tremblay (temps partiel), au programme préscolaire le *Jardin d'Émilie* et au programme TAM (théâtre, arts et musique) au secondaire.

Le PCÉ remet 14 propositions au Comité directeur de révision de la *Loi sur l'Éducation* du Yukon. Ces 14 propositions définissent la pleine gestion scolaire.

Suite au rapport « Action Yukon », l'AFY crée le Service d'orientation et de formation aux adultes (SOFA).

- 2002** Création d'un groupe de travail conjoint ministère de l'Éducation/Partenariat communautaire en éducation (MÉY-PCÉ) pour travailler à la distribution des pouvoirs à la CSFY.

La *Loi sur l'Éducation* est modifiée, sans prendre en compte les propositions du PCÉ.

- 2003** Extension du programme de maternelle à temps plein à l'École Émilie-Tremblay.

Le Partenariat communauté en santé (PCS), initiative de réseautage pour la santé en français au Yukon parrainée par les EssentiElles, voit le jour.

La Garderie du petit cheval blanc procède à des travaux d'agrandissement.

L'AFY développe et publie le Plan de développement global 2004-2009 pour la communauté francophone du Yukon.

- 2004** Le nombre d'inscriptions à l'École Émilie-Tremblay est de 125.

- 2005** Première planification stratégique de la CSFY pour 2005-2010. Elle sera révisée tous les cinq ans.

La CSFY n'est pas invitée au comité de révision de la *Loi sur l'Éducation* formé du ministère de l'Éducation du Yukon et de représentants des Premières Nations du Yukon.

Réaménagement temporaire de la Garderie du petit cheval blanc pour répondre à la demande grandissante, elle peut alors accueillir 41 enfants.

L'AFY offre des services d'accueil et d'intégration aux immigrants au Yukon.

2006 Reconnaissance du Jardin d'Émilie par le ministère de l'Éducation.

L'entente-cadre en éducation 2006-2009 est négociée et adoptée entre le MÉY et le gouvernement fédéral.

Appui financier du ministère de l'Éducation afin de mettre sur pied un programme de francisation à l'École Émilie-Tremblay.

Dépôt du rapport final Landry/Johnson pour la conceptualisation et la mise en œuvre du programme d'enseignement secondaire en français de l'École Émilie-Tremblay.

Des fonds du fédéral et du territorial sont alloués afin de mettre sur pied un projet-pilote nommé « Académie Parhémie » pour les élèves du secondaire de l'École Émilie-Tremblay. La CSFY se donne cinq ans pour mettre sur pied sa nouvelle programmation.

2007 Distribution d'ordinateurs portables aux élèves et au personnel enseignant du secondaire.

Près de 150 élèves sont inscrits à l'École Émilie-Tremblay et à l'Académie Parhémie.

2008 La CSFY, au nom du PCÉ, joint les rangs de la Commission nationale des parents francophones.

L'École Émilie-Tremblay et l'Académie Parhémie rassemblent plus de 160 élèves.

Le Partenariat communautaire en éducation (PCÉ) se mobilise autour d'un plan d'action pour émettre des recommandations par rapport à l'entente 2009-2013 entre le MÉY et le gouvernement fédéral.

Une consultation est lancée afin d'évaluer les différentes avenues à explorer pour répondre aux besoins d'espace du secondaire, car l'école commence à se faire petite. L'idée de centre scolaire communautaire est explorée.

La Garderie reprend la responsabilité du parascolaire à l'École Émilie-Tremblay, 16 places sont disponibles pour les enfants du Jardin d'Émilie et de la maternelle.

2009 L'École Émilie-Tremblay et l'Académie Parhémie accueillent environ 170 élèves.

Un recours judiciaire est déposé en février 2009 contre le ministère de l'Éducation du Yukon afin d'obtenir l'application de la pleine gestion scolaire. Le procès est prévu au printemps 2010.

La Garderie doit augmenter son nombre de places pour le parascolaire et obtient une licence de 40 places. Elle obtient également la responsabilité du camp d'été, autrefois géré par la CSFY.

L'AFY développe et publie le Plan de développement global 2010-2015 pour la communauté francophone du Yukon.

2010 Le procès devant le juge Ouellette qui oppose la CSFY au gouvernement du Yukon débute le 18 mai et se poursuivra jusqu'au 27 janvier 2011.

Création du comité directeur en immigration francophone au Yukon.

Les places au camp d'été de la Garderie passent de 16 à 28.

L'entente 2009-2013 en éducation entre le MÉY et le gouvernement fédéral est négociée et adoptée sans prendre en considération les recommandations du PCÉ.

La CSFY adopte un nouveau plan stratégique pour 2010-2015.

La CSFY, l'École Émilie-Tremblay et l'Académie Parhémie lancent leur nouvelle image de marque.

La localisation du secondaire devient un dossier prioritaire. La CSFY veut obtenir un bâtiment distinct pour le programme. 185 élèves sont inscrits dans les écoles de la CSFY.

L'AFY signe une entente de principes avec le Collège du Yukon pour faire avancer le dossier du postsecondaire en français au Yukon.

La Garderie doit augmenter son nombre de places pour le parascolaire et obtient une licence de 52 places.

Le secteur jeunesse de l'AFY organise des consultations communautaires quant à son rôle auprès des jeunes. 120 personnes dont 80 jeunes y participent. Un forum jeunesse valide les grandes orientations.

2011 Le 26 juillet, le juge Ouellette rend sa décision finale quant au procès opposant la CSFY au gouvernement du Yukon : la CSFY obtient, entre autres, la pleine gestion scolaire et la construction d'une nouvelle école secondaire francophone.

Suite à la décision finale du juge Ouellette, le gouvernement du Yukon décide de porter la cause en appel devant le juge Groberman, qui accepte la demande en novembre.

Le secteur jeunesse de l'AFY élabore sa nouvelle planification stratégique (2011-2014) suite au forum jeunesse tenu en 2010. Le comité Espoir Jeunesse n'est plus. Le comité Jeunesse Franco Yukon (JeFY) est créé avec son image de marque.

- 2012** L'honorable juge Groberman entend l'appel déposé par le gouvernement du Yukon le 5, 6 et 7 mars 2012. Cet appel vise à renverser la décision de l'honorable juge Vital O. Ouellette, qui accorde la pleine gestion scolaire à la CSFY.

La CSFY dépose l'évaluation du projet-pilote de l'Académie Parhémie et adopte les recommandations qui y sont formulées. Le programme sera reconduit pour les prochaines années. En septembre, 206 élèves fréquentent l'École Émilie-Tremblay et l'Académie Parhémie.

- 2013** L'Académie Parhémie reçoit deux prix : le prix Ken Spencer et le certificat de reconnaissance de l'école communautaire citoyenne.

Deux constructions portatives sont ajoutées à l'automne afin de combler les besoins de locaux de l'École Émilie-Tremblay. Les programmes de la CSFY accueillent 233 élèves.

- 2014** Le 11 février, la décision unanime de la Cour d'appel est venue annuler le jugement de la Cour suprême du Yukon et a ordonné un nouveau procès entre la CSFY et le gouvernement du Yukon. La CSFY se tourne alors vers la Cour suprême du Canada.

- 2015** La Cour suprême du Canada rend son jugement le 14 mai et confirme le jugement de la Cour d'appel quant à l'apparence possible de partialité du juge de première instance. Elle renvoie les deux parties en Cour de première instance pour un nouveau procès.

En août, la CSFY et le gouvernement du Yukon s'entendent pour créer un comité de règlement afin de trouver des solutions négociées aux points demeurés en litige et un sous-comité pour aider à la planification et à la gestion de la construction d'une école secondaire francophone. La CSFY accueille 244 élèves, en plus des 12 élèves inscrits à l'enseignement à domicile en français langue première.

- 2016** Le gouvernement du Yukon adopte un nouveau règlement sous la *Loi sur l'éducation* pour déléguer la gestion des admissions à la CSFY.

La CSFY gère, pour la première fois, ses programmes selon une formule de financement développée avec le gouvernement du Yukon.

La phase de planification pour la construction du Centre scolaire secondaire communautaire francophone est enclenchée; une demande de financement a été déposée à Patrimoine canadien au printemps pour financer les composantes communautaires et une firme a été embauchée pour développer le design de l'école.

La CSFY adopte le nom « École Nomade » pour son programme d'enseignement à domicile en français langue première.

La CSFY signe une entente avec le Centre francophone d'éducation à distance (CFED) en Alberta pour offrir des cours à distance en français langue première.

Une classe portative est ajoutée à l'École Émilie-Tremblay. La CSFY accueille 269 élèves en septembre 2016 en plus de 9 élèves inscrits à l'École Nomade.

2017 En avril 2017, le gouvernement du Yukon confirme que la nouvelle école secondaire francophone sera construite sur la réserve éducative de Riverdale. Un financement de 8 millions a été annoncé par le gouvernement dans son budget 2017-2018 pour ce projet. En novembre, le gouvernement fédéral annonce qu'il investira jusqu'à 7,5 millions de dollars – sur deux ans – ce qui confirme la construction des espaces communautaires et que l'école sera un Centre scolaire secondaire communautaire francophone.

La CSFY a reçu du financement conjoint entre le gouvernement du Yukon et le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) afin de coordonner un Colloque de formation en français pour les intervenants en petite enfance. Ce projet a été mis sur pied en partenariat avec la Garderie du petit cheval blanc et a permis d'offrir des formations qui répondaient à nos besoins et nos réalités. Au total, 47 personnes ont assisté aux ateliers répartis sur trois jours.

La CSFY signe une entente avec le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) afin d'offrir plus de choix de cours à distance au Yukon en français langue première.

La CSFY accueille 282 élèves en septembre 2017 en plus de 15 élèves inscrits à l'École Nomade.

2018 La CSFY et le gouvernement du Yukon sont en pourparlers jusqu'à ce jour pour parvenir à un accord sur les autres questions en litige.

ANNEXE 2 : PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

La Commission scolaire francophone du Yukon n°23

La mission de la CSFY est la suivante :

Leader en éducation, la CSFY offre des programmes de qualité en français langue première afin de développer le plein potentiel de chaque élève et favoriser son engagement citoyen.

La CSFY est responsable de l'éducation en français langue première sur tout le territoire et gère trois programmes : l'École Émilie-Tremblay de la maternelle 4 ans à la 6e année, l'Académie Parhélie de la 7^e à la 12^e année et l'École Nomade, l'enseignement à domicile de la maternelle 5 ans à la 12^e année.

Conformément à la *Charte canadienne des droits et libertés* et de la *Loi sur l'éducation* du Yukon, la CSFY accomplit sa mission avec respect, excellence, innovation et leadership.

La Garderie du petit cheval blanc

La Garderie du petit cheval blanc a pour mission d'offrir un service de garde de qualité accessible à tous les enfants admissibles contribuant à la pérennité d'une collectivité franco-yukonnaise forte et viable et au développement du Yukon.

Elle assure, avec ses partenaires, la création et le développement de tous les services nécessaires au niveau de la petite enfance pour :

- Offrir aux enfants un milieu de vie sécuritaire et chaleureux qui favorise leur développement physique, affectif, intellectuel et social.
- Offrir aux éducatrices la reconnaissance de leur travail, un support professionnel adéquat, l'opportunité de se perfectionner et de s'impliquer dans un projet social.
- Offrir aux parents des services de garde de qualité qui répondent à leurs besoins, qui assurent une continuité du milieu familial et la pérennité de la langue et de la culture françaises en sol yukonnais.

L'Association franco-yukonnaise

L'AFY a pour mission d'assurer, avec ses partenaires, la création et le développement de services, d'activités et d'institutions nécessaires au plein épanouissement et à la viabilité de la communauté franco-yukonnaise.

Elle est un guichet unique qui offre des services et d'activités dans les domaines suivants :

- Développement économique et tourisme
- Aide à l'emploi

- Formation des adultes
- Arts et culture
- Immigration
- Jeunesse
- Communications et relations communautaires
- Représentation et services en français

Les services Emploi et formation

Les services Emploi et Formation permettent de répondre en français aux besoins des adultes et des familles du Yukon en matière d'alphabétisation, de francisation, de préparation à l'emploi, de perfectionnement professionnel, de développement de carrière et d'éducation postsecondaire.

Le service Arts et culture

Le service Arts et culture offre une diversité d'activités communautaires, culturelles et artistiques en français. Il contribue au renforcement des capacités des travailleurs culturels et des bénévoles. Il appuie le cheminement professionnel des artistes francophones et francophiles.

Jeunesse Franco-Yukon (JeFY)

La mission du comité est de contribuer au développement de la langue et de la culture françaises auprès des jeunes d'expression française du Yukon en leur offrant des occasions de développement personnel et social afin de s'assurer de la participation des jeunes au développement de la communauté franco-yukonnaise. Le comité se veut être le comité consultatif de la jeunesse d'expression française de la communauté. Au fil des ans, il a identifié et priorisé des secteurs où il intervient par l'entremise d'une programmation d'activités répondant aux aspirations des jeunes.

Toutes les actions de JeFY ont pour but de renforcer l'identité culturelle du jeune. Le comité joue aussi un rôle de formation en leadership auprès des individus qui s'impliquent par la suite dans la communauté. Le comité forme ainsi les leaders d'aujourd'hui et de demain. De plus, le comité essaie de briser l'isolement géographique et linguistique que vit le jeune en lui proposant des activités jeunesse à l'extérieur du Yukon. Le comité est le partenaire de recrutement de divers rassemblements jeunesse interrégionaux et nationaux comme les parlements jeunesse, les forums jeunesse ainsi que les JeuxFC, où les arts, le leadership et les sports se côtoient.

Les EssentiElles

Les EssentiElles est un organisme qui représente les intérêts des femmes francophones du Yukon. Le groupe travaille activement à l'amélioration de la qualité de vie des Franco-yukonnaises en s'efforçant de répondre à leurs besoins.

Créé le 8 novembre 2018

L'organisme a pour mission d'agir en tant que porte-parole des femmes francophones du Yukon et initier des actions directes en vue de représenter leurs intérêts et favoriser leur épanouissement.

Il vise à favoriser le développement et l'épanouissement des femmes francophones au Yukon en agissant de façon prioritaire, et ce sans se limiter, à ces secteurs :

- mieux-être
- justice sociale
- présence des femmes dans la francophonie

Mamans, papas et bébés en santé

Ce programme canadien de nutrition prénatale (PCNP) offre des services gratuits aux futures mamans et à leur famille.

Les objectifs de ce programme sont :

- D'améliorer la santé des femmes enceintes et de leurs bébés
- De promouvoir et supporter l'allaitement maternel
- D'offrir des services et des activités pour informer les femmes enceintes ou les futures mamans
- De briser l'isolement
- De faciliter l'accès à l'information en français par un centre de ressources et le prêt de livres et vidéos

Le Partenariat communauté en santé

Le Partenariat communauté en santé (PCS) est le réseau pour la santé en français au Yukon et est membre de la Société santé en français (SSF).

En collaboration avec ses partenaires, le PCS vise à améliorer l'état de santé et le mieux-être de la communauté francophone du Yukon en favorisant l'engagement de la communauté et la prise en charge de sa santé.

Le Partenariat communauté en santé, le réseau pour la santé en français au Yukon, favorise l'offre de services de santé en français en étant à l'écoute de la communauté et en participant à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des services grâce à des stratégies novatrices pour accroître l'accès à des services de santé de qualité en français pour le territoire du Yukon.

Les axes de développement du PCS sont :

- Assurer que le réseau peut engager et sensibiliser le milieu;
- Accroître l'accès à des services de santé en français;
- Favoriser le mieux-être de notre communauté;
- Mettre en place des formations et des recherches sur la santé en français.

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS AU PCÉ

Organismes	Représentants (directions et employés)
La Commission scolaire francophone du Yukon n°23 (CSFY) L'École Émilie-Tremblay (ÉÉT) L'Académie Parhémie (AP)	<ul style="list-style-type: none"> • Direction générale, CSFY
La Garderie du petit cheval blanc	<ul style="list-style-type: none"> • Direction, Garderie du petit cheval blanc
L'Association franco-yukonnaise (AFY) Le service Emploi et formation Le service Arts et culture Jeunesse Franco-Yukon (JeFY)	<ul style="list-style-type: none"> • Direction générale, AFY • Gestionnaire en formation AFY
Les Essenti <i>Elles</i> Mamans, papas et bébés en santé	<ul style="list-style-type: none"> • Direction, Les Essenti<i>Elles</i>
Le Partenariat communauté en santé (PCS)	<ul style="list-style-type: none"> • Direction, PCS

ANNEXE 4 : LISTE NON EXHAUSTIVE DES RÉSEAUX DES PARTENAIRES EN ÉDUCATION

Organismes	Réseaux
<p>La Commission scolaire francophone du Yukon n°23 (CSFY)</p> <p>L'École Émilie-Tremblay (ÉÉT) et l'Académie Parhémie (AP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Association des directions d'éducation de l'ouest et du nord (ADÉON) • Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ) • Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) • Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS) • Commission nationale des parents francophones (CNPf) • Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) • Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC) • Regroupement de l'Ouest et du Nord pour la petite enfance (RONPE) • Syndicat des enseignantes et enseignants du Yukon • Comités du ministère de l'Éducation du Yukon • Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
<p>La Garderie du petit cheval blanc</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau des garderies du Yukon • Commission nationale des parents francophones (CNPf)

<p>L'Association franco-yukonnaise (AFY)</p> <p>Les services Emploi et formation</p> <p>Le service Arts et culture</p> <p>Jeunesse Franco-Yukon (JeFY)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération canadienne des communautés francophones et acadiennes • Fédération des aînés et aînées francophones du Canada • Réseau de développement de l'alphabétisme et des compétences • Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada • Consortium national de formation en santé • Fédération culturelle canadienne-française • Fédération de la jeunesse canadienne-française
<p>Les Essenti<i>Elles</i></p> <p>Mamans, papas et bébés en santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Alliance des femmes de la francophonie canadienne • Fondation filles d'action • RebElles • Alliance féministe pour une action internationale • Coalition des groupes de femmes du Yukon • Coalition Bambin
<p>Le Partenariat communauté en santé (PCS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Société santé en français • Consortium national de formation en santé